

RAPPORT ANNUEL

Conseil d'établissement

Insérer la page de couverture personnalisée de votre établissement.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l'infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un conseil d'établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

Voici le bilan annuel 2022-2023 qui témoigne des efforts constants que l'équipe-école de Sacré-Cœur a déployés pour assurer la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves. Il vous renseigne sur l'école, son projet éducatif et les points traités au conseil d'établissement.

L'année 2022-2023 tire à sa fin et nous pouvons être fiers de ce qui a été accompli au sein de notre école. L'équipe-école a su veiller aux intérêts et au bien-être des étudiants. Les élèves ont évolué dans leurs apprentissages, mais également personnellement. Je tiens à souligner le travail, l'implication et le bénévolat des parents qui sont membres du conseil d'établissement ainsi que l'OPP et tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite des activités scolaires.

L'été arrive, profitez de ce moment pour refaire vos forces et pour repartir en grand en septembre.

L'école Sacré-Cœur se situe à La Pocatière et compte cette année 320 élèves. Elle relève du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup. Plus de vingt-sept enseignants y œuvrent quotidiennement soutenus par une équipe technique et professionnelle. L'école profite d'une grande cour d'école qui tient lieu également de parc de quartier. Elle compte également un service de garde opérant de 7 h 00 à 18 h 00 fréquenté par environ 190 élèves (réguliers et sporadiques). Des activités parascolaires y sont offertes annuellement, tant dans les domaines sportifs qu'artistiques. Un conseil d'établissement engagé et un organisme de participation des parents dynamiques viennent soutenir le milieu. L'école peut également compter sur la collaboration de divers acteurs locaux.

Sophie Duguay, présidente du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus.....	7
Annexes	7

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Joëlle Hudon	Direction
Marie-Claude Lebel	Enseignante
Maxime Savoie	Enseignant
Chantale Bélanger	Enseignante
Hélène Lapointe	TES
Samantha Jalbert	Technicienne au service de garde
Laurie Lévesque	Professionnelle
Sophie Duguay	Parent et présidente (2 ans découlé sur un mandat de 2 ans)
Émilie Laurendeau	Parent – trésorière (2 ans découlé sur un mandat de 2 ans)
Amélie Ouellet	Parent (1 an découlé sur un mandat de 2 ans)
Marie-Soleil Rivard	Parent et vice-présidente (1 an découlé sur un mandat de 2 ans)
Alexandra Cliche	Parent (2 ans découlé sur un mandat de 2 ans) remplacement
Line Lévesque	Parent (1 an découlé sur un mandat de 2 ans)
Valérie Vézina	Parent - substitut
Sara Lambert	Parent - substitut

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
13 octobre 2022	Ordinaire
28 novembre 2022	Ordinaire
16 février 2023	Ordinaire
24 avril 2023	Ordinaire
18 mai 2023	Ordinaire
19 juin 2023	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	Chaque rencontre	Suivi – information - consultation	Point récurrent à chaque rencontre
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	28 / 11 / 2023	Adoption	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	19/06/2023	Approbation	
Approbation des contributions financières exigées	19/06/2023	Approbation	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	17 / 04 / 2023	Approbation	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	17 / 04 / 2023	Approbation	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	17 / 04 / 2023	Approbation	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	---		Ne s'applique pas
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	---		Ne s'applique pas
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	---		Ne s'applique pas
Consultation sur les critères de sélection de la direction	---		La consultation s'effectue aux 2 ans. Elle a eu lieu l'an dernier.
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	---		Ne s'applique pas
Transmission de documents à l'intention des parents	AG	Information	Transmis à l'assemblée générale concernant le CÉ
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	16 / 02 / 2023	Approbation	Pour l'année scolaire 2023-2024
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	19/06/2023	Consultation	Évaluations annuelles (Normes et modalités)
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	---		Ne s'applique pas
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	16 / 02 / 2023	Approbation	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	16 / 02 / 2023	Approbation	Pour l'année scolaire 2023-2024

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	À chaque rencontre	Approbation	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	16 / 02 / 2023	Information	Pédagogie active, anglais enrichi et projet musique
Consultation des parents	18 / 05 / 2023	Consultation	Sondage concernant le projet éducatif
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Mai 2023	Consultation	Questionnaire sur le climat scolaire et de la violence dans notre école primaire
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Tout au long de l'année	Information	Plusieurs activités parascolaires ont eu lieu durant l'année scolaire.
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	---		Ne s'applique pas
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	16 / 02 / 2023	Approbation	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Tout au long de l'année	Approbation	Campagnes de financement tout au long de l'année
Adoption du budget annuel de l'établissement	19/ 06 /2023	Adoption	Budget annuel 2023-2024
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Modification des règles de régies internes	28 / 11 / 2023	Adoption	

2.3 Résultats obtenus

Le conseil d'établissement a été informé et consulté tout au long de l'année concernant le projet éducatif 2023-2027.

Les règles de régies internes du conseil d'établissement ont été revues afin d'être le plus clair possible pour les membres.

Ensuite, le CÉ a approuvé les campagnes de financement afin de permettre aux élèves de vivre des belles activités et des sorties scolaires.

Enfin, tout au long de l'année scolaire, le CÉ a contribué aux réflexions quant aux projets de l'école.

Exemple : Cour d'école

Il y aura des améliorations sur la cour d'école afin de diminuer la violence.

Le CÉ a été informé de la relance à 100% des activités parascolaires afin de rehausser le niveau de bienveillance à l'école et le sentiment d'appartenance à l'école.

Annexes

Aucune